



Plan d'agriculture durable 2020-2030

Vers un bilan mi-parcours

Midi-conférence - 26 novembre 2024

Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective

Mustapha Eddib

Coordonnateur du Plan d'agriculture durable
MAPAQ

AGIR, POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

PLAN 2020-2030



Le menu :

- Le PAD
 - Objectifs
 - Indicateurs
- Les mesures phares / réalisations
 - Reconnaissance
 - Développement des connaissances
 - Transfert
 - Formation
- Plan de mise en œuvre 2025-2030
- Portrait des pratiques d'AD des fermes du Québec



LE PLAN D'AGRICULTURE DURABLE

OBJECTIFS
INDICATEURS








LE PLAN D'AGRICULTURE DURABLE (PAD)

Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD) vient accélérer la mise en œuvre d'actions permettant d'assurer une agriculture plus viable sur le plan écologique, socialement équitable et rentable pour les entreprises agricoles. Il vise à mobiliser les acteurs du milieu autour de cinq objectifs.

Huit indicateurs et cibles associés à ces objectifs permettront de mesurer les résultats issus de la mise en œuvre du PAD d'ici 2030.

5 OBJECTIFS ET 8 INDICATEURS CLÉS

OBJECTIFS	INDICATEURS et cibles d'ici l'année 2030
 1. Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement	<p>1.1 Réduction de 500 000 kilogrammes de pesticides de synthèse vendus</p> <p>1.2 Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement</p>
 2. Améliorer la santé et la conservation des sols	<p>2.1 75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures</p> <p>2.2 85 % des sols agricoles auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus</p>
 3. Améliorer la gestion des matières fertilisantes	<p>3.1 Réduction de 15 % des apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture</p>
 4. Optimiser la gestion de l'eau	<p>4.1 Amélioration de l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités</p> <p>4.2 Réduction de 15 % de la concentration en phosphore total des cours d'eau</p>
 5. Améliorer la biodiversité	<p>5.1 Doubler les superficies agricoles aménagées (bandes riveraines élargies et haies brise-vent) favorables à la biodiversité</p>

LES INDICATEURS

Indicateur	Fréquence	Référence	Moyen de suivi	Source
<u>Réduction de 500 000 kilogrammes des pesticides de synthèse vendus</u>	Annuelle	2006-2008	Bilan des ventes de pesticides au Québec	MELCCFP
Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement	Annuelle	2006-2008	Bilan des ventes de pesticides au Québec	MELCCFP
75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures	3 ans	2013-2019	Plan d'accompagnement en agroenvironnement et Statistique Canada	MAPAQ Statistique Canada
85 % des sols agricoles auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus	5 ans	2017	Base de données des analyses des sols	MAPAQ



LES INDICATEURS

Indicateur	Fréquence	Référence	Moyen de suivi	Source
Réduction de 15 % des apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture	3 ans	2018	Effluents d'élevage	MAPAQ et CRAAQ
			MRF	MELCCFP et/ou Recyc-Québec
			Engrais de synthèse	Données de l'industrie / Statistique Canada



LES INDICATEURS

Indicateur	Fréquence	Référence	Moyen de suivi	Source
Amélioration de l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités	5 ans	2014-2018	Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA)	MELCCFP
Réduction de 15 % de la concentration de phosphore total des cours d'eau	5 ans	2018	Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA)	MELCCFP
Doubler les superficies agricoles aménagées (bandes riveraines élargies et haies brise-vent) favorables à la biodiversité	3 ans	2019	Données des indicateurs du programme Prime-Vert	MAPAQ



LES MESURES PHARES



Le gouvernement du Québec a confirmé, en mars 2020, une enveloppe budgétaire de 125 M\$ pour les cinq premières années de sa mise en œuvre, soit de 2020 à 2025.

52 M\$ se sont ajoutés et injectés dans la RPA. À cela s'ajoutent les sommes investies notamment par l'entremise des autres programmes.

Le PAD concentre ses initiatives principalement autour de cinq mesures phares.

MOYENS APPUYÉS PAR DES MESURES PHARES



Reconnaissance



Rétribution des pratiques agroenvironnementales, basée sur l'atteinte de résultats et le partage des risques.

Développement des connaissances



Établissement d'un partenariat de recherche sous la responsabilité du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et du scientifique en chef du Québec.

Transfert



Mise en place de modèles propices au transfert des connaissances et adaptés aux particularités régionales.

Formation



Développement et mise en œuvre d'un parcours structuré de formation continue en agroenvironnement par l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), de concert avec les acteurs concernés.

Accompagnement



Accompagnement professionnel axé sur l'atteinte des résultats et à la fine pointe de l'agriculture numérique et de précision.



- Reconnaît l'adoption de pratiques agroenvironnementales qui vont au-delà des exigences réglementaires et qui génèrent des gains importants
- Basée sur l'atteinte de résultats et le partage des risques
- Un effet de levier pour contribuer à l'atteinte des cibles du PAD
- Enveloppe budgétaire : 132 M\$ (incluant les bonifications annoncées en 2024 par le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec)

Principaux paramètres

Pratiques admissibles	Parcours du client	Aide financière
<p>Au moins l'une des pratiques suivantes doit être appliquée :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Diversification des cultures2. Protection des sols hors saison3. Réduction de l'usage des herbicides4. Utilisation de semences non traitées aux insecticides5. Aménagements favorables à la biodiversité <p>Autre activité admissible :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Formation continue en agroenvironnement	<ul style="list-style-type: none">▪ Compléter une démarche d'inscription en ligne▪ S'engager pour 3 années de culture▪ Accroître de 10 % par année la valeur des pratiques appliquées, sauf si les seuils avancés sont atteints▪ Compléter les déclarations :<ul style="list-style-type: none">✓ Plan de parcelles et superficies ensemencées✓ Superficies des pratiques appliquées et des aménagements favorables à la biodiversité✓ Formations suivies	<ul style="list-style-type: none">▪ Montant forfaitaire par pratique et par superficie (\$/ha ou \$/m²)▪ Aide financière potentielle calculée à l'inscription▪ Maximum : 50 000 \$▪ Minimum : 1 500 \$▪ Versements (5) :<ul style="list-style-type: none">✓ Une avance de départ (en pourcentage de l'aide financière potentielle)✓ Trois versements potentiels annuels, selon la progression des résultats✓ Un versement final pour la formation continue



Pratiques admissibles - Au moins l'une des pratiques suivantes doit être appliquée :

1. Diversification des cultures (maïs et soya)
 - A. Autres cultures annuelles
 - B. Cultures fourragères pérennes
2. Protection des sols hors saison (cultures annuelles)
 - A. Aucun travail de sol à l'automne
 - B. Cultures de couverture hivernale
 - C. Pratiques A et B combinées
 - D. Pratiques A et B combinées et aucun travail de sol printanier
3. Réduction de l'usage des herbicides (cultures annuelles)
 - A. Pulvérisation localisée
 - B. Cultures de couverture - intercalaires
 - C. Pulvérisation en bande
 - D. Désherbage physique ou mécanique

4. Utilisation de semences non traitées aux insecticides (maïs)

5. Aménagements favorables à la biodiversité
- A. Bande riveraine arbustive ou arborée élargie
 - B. Haie ou ilot boisé

Autre activité admissible :

Formation continue en agroenvironnement (parcours ITAQ)

[Initiative RPA \(site FADQ\)](#)

[Parcours PAD \(site ITAQ\)](#)

SURVOL DES INSCRIPTIONS

	Groupe 1 (inscription) hiver 2022) ¹	Groupe 2 (inscription) hiver 2023) ²	Groupe 3 (inscription) hiver 2024) ³
Nombre d'entreprises admissibles	1818	1080	493
Superficie totale exploitable (ha)	409 584	211 346	89 396
moyenne (ha)	225	196	181
Superficie en grandes cultures annuelles (ha)	310 981	151 856	56 853
dont superficie biologique (ha)	29 219	9 051	4 943
Superficie en cultures horticoles annuelles (ha)	14 936	8 589	4 135
dont superficie biologique (ha)	1 399	786	198
Aide financière potentielle (M\$)	51,6	26,8	10,9
moyenne (\$)	28 375	24 775	22 120

¹ Données d'inscription au 8 mars 2022

² Données d'inscription au 14 mars 2023

³ Données d'inscription au 2 avril 2024

SURVOL DES INSCRIPTIONS

Région administrative	Groupe 1 inscription : hiver 2022		Groupe 2 inscription : hiver 2023		Groupe 3 inscription : hiver 2024	
	n	%	n	%	n	%
Montérégie	605	33,3	374	34,6	140	28,4
Centre-du-Québec	266	14,6	126	11,7	44	8,9
Chaudière-Appalaches	223	12,3	172	15,9	90	18,3
Bas-Saint-Laurent	140	7,7	78	7,2	50	10,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	121	6,7	48	4,4	24	4,9
Lanaudière	120	6,6	58	5,4	29	5,9
Estrie	111	6,1	25	2,3	46	9,3
Mauricie	76	4,2	80	7,4	16	3,2
Abitibi-Témiscamingue	46	2,5	30	2,8	13	2,6
Capitale-Nationale	41	2,3	35	3,2	6	1,2
Autres régions	69	3,8	54	5	35	7,1
Total	1818	100	1080	100	493	100

SURVOL DES INSCRIPTIONS

Production principale*	Groupe 1 inscription : hiver 2022		Groupe 2 inscription : hiver 2023		Groupe 3 inscription : hiver 2024	
	n	%	n	%	n	%
Céréales, oléagineux et autres grains	768	42,2	381	35,3	137	27,8
Bovins laitiers et production laitière	621	34,2	367	34	144	29,2
Porcs	76	4,2	58	5,4	7	1,4
Bovins de boucherie	70	3,9	66	6,1	35	7,1
Légumes frais	62	3,4	28	2,6	28	5,7
Fourrages	42	2,3	34	5,4	11	2,2
Pomme de terre	36	2	25	2,3	5	1,0
Poulets et dindons	31	1,7	18	1,7	6	1,2
Ovins	20	1,1	24	2,2	17	3,4
Fruits	18	1	57	2,5	23	4,7
Autres productions	74	4,1	52	4,8	80	16,2
Total	1818	100	1080	100	493	100

*Source: Programme Agri-stabilité

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2023

Groupe 1 et 2 (inscription : hiver 2022 et 2023) ¹	Entreprises		Superficies		
	n	%	ha	%	Moy. ha/n
Déclaration 2023					
Avec pratiques appliquées	2 757	99,1	593 349	98	215,2
Sans pratiques appliquées	25	0,9	12 353	2	190
Total	2 782	100	605 702	100	405,2

1. Diversification des cultures	n	%	ha	%	ha/n
<i>1A - Autres cultures annuelles</i>	2 063	96,0	142 127	57,7	68,8
<i>1B - Cultures fourragères pérennes</i>	1656	4,0	104 165	42	62,9
Total - pratiques 1	3 719	100	246 292	100	131,7

2. Protection des sols hors saison	n	%	ha	%	ha/n
2A - Aucun travail de sol automnal	1 876	46,8	183 126	65,9	137,8
2B - Cultures de couverture hivernale	500	12,5	17 750	6	35,5
2C - Combinaison des pratiques A et B	943	23,5	42 537	15,3	45,1
<i>2D - Combinaison de A, B et aucun travail de sol printanier</i>	693	17,3	34 597	12,4	50
Total - pratiques 2	4 012	100	278 010	100	268

¹ Déclarations complétées au 15 décembre 2023 (avant contrôles)

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2023

Groupe 1 et 2 (inscription : hiver 2022 et 2023) ¹	Entreprises		Superficies		
	n	%	ha	%	Moy. ha/n
3. Réduction de l'usage des herbicides					
3A - Pulvérisation localisée	382	31,4	22 646	31,5	59,2
3B - Cultures de couverture intercalaires	499	41,0	26 876	37,4	53,8
3C - Pulvérisation en bande	107	8,8	6 665	9,3	62,2
3D - Désherbage physique ou mécanique	230	18,9	15 738	22	68,42
Total - pratiques 3	1 218	100	71 925	100	137,8

	n	%	ha	%	ha/n
4. Utilisation de semences non traitées aux insecticides					
4A - <i>Maïs grain, fourrager ou sucré</i>	650	100,0	37 363	100	57,4

	n	%	m ²	%	m ² /n
5. Aménagements favorables à la biodiversité					
5A - Bande riveraine élargie	809	23,2	3 868 140	14	4781
5B - Haie-brise vent	1533	44,0	16 034 160	57	10459
5B - Îlot boisé	1 145	32,8	8 296 116	29,4	7245
Total - pratiques 5	3 487	100	28 198 416	100	137,8

¹ Déclarations complétées au 15 décembre 2023 (avant contrôles)



Signée en février 2021, concerne 2 volets :

1. Réseau de recherche en agriculture durable
2. Programme orienté en partenariat sur l'agriculture durable





- 249 Chercheurs et chercheuses
- 16 Universités (HEC)
- 4 Centres de recherche affiliés + AAC
- 10 CCTT et CEGEP (InnoFibre, CNETE, CTRI, CGQ)
- 35 Partenaires stratégiques
- 295 Membres de la relève

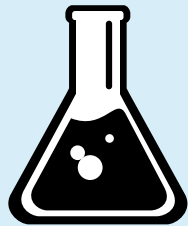


AXES DE RECHERCHE

- Alternatives aux pesticides de synthèse
- Conservation et restauration de la santé des sols agricoles
- Outils numériques, agriculture de précision et données massives
- Aspects socio-économiques : adoption, système d'innovation et politique publique



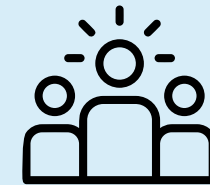
PROJETS FINANCÉS



24 projets de recherche financés dans les quatre axes du RQRAD



Enveloppe de près de 25M\$



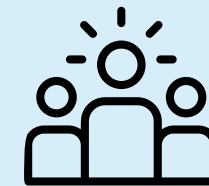
155 chercheurs et chercheuses



13 universités, 4 centres de recherche affiliés et AAC, 4 CCTT et 7 universités hors Québec



**442 productrices et producteurs
+ de 30 conseillers répertoriés**



144 étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux en cours



- Congrès de fondation, mars 2022
- 2^e congrès annuel, février 2023
- 3^e congrès annuel, février 2024
- Activités de cocréation du RQRAD juin 2022 et juin 2023
- Forum sur la mobilisation des connaissances

- École d'été – Gestion des risques, politiques publiques et AD
- École d'été – Science du climat et des CC
- École d'été – Principes de lutte intégrée
- Activité de maillage pour la relève – Axe 2
- Programme de bourses pour congrès hors Québec
- Formation – Démystifier l'usage des drones en agriculture
- Formation – Transfert des connaissances
- Conférences et webinaires

- Notes d'orientation sur les enjeux socioéconomiques
- Mutualisation des données en agriculture
- Indicateurs en santé des sols

- Programme de projets émergents
- Participation à la SAAQ
- Activité de concertation des projets financés – Axe 1



3 mesures



**ACTIVITÉS DE
TRANSFERT
MAPAQ**



27 regroupements de
producteurs engagés



49 engagements qui tiennent
compte des réalités sectorielles



Votre
gouvernement

Québec

43 projets
23 regroupements
12 M\$

[Visiter Agri-réseau](#)

Plan d'agriculture durable : initiatives des regroupements de producteurs



REGROUPEMENTS DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES

Association des producteurs de canneberges
Association des producteurs de fraises et framboises
Association des producteurs maraîchers du Québec
Céréaliers du Québec
Conseil des vins du Québec
Conseil Québécois des plantes fourragères
Coop Agrobio
Coopérative pour l'agriculture de proximité
Les éleveurs de porc du Québec
Producteurs de bovins du Québec
Producteurs de grains du Québec
Producteurs de lait du Québec
Producteurs de légumes de transformation du Québec
Producteurs de pommes du Québec
Producteurs de pommes de terre du Québec
Producteurs en serre du Québec
Producteurs d'œufs d'incubation du Québec
Fédération des producteurs d'œufs du Québec
Québec vert
Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec
Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DE L'UPA

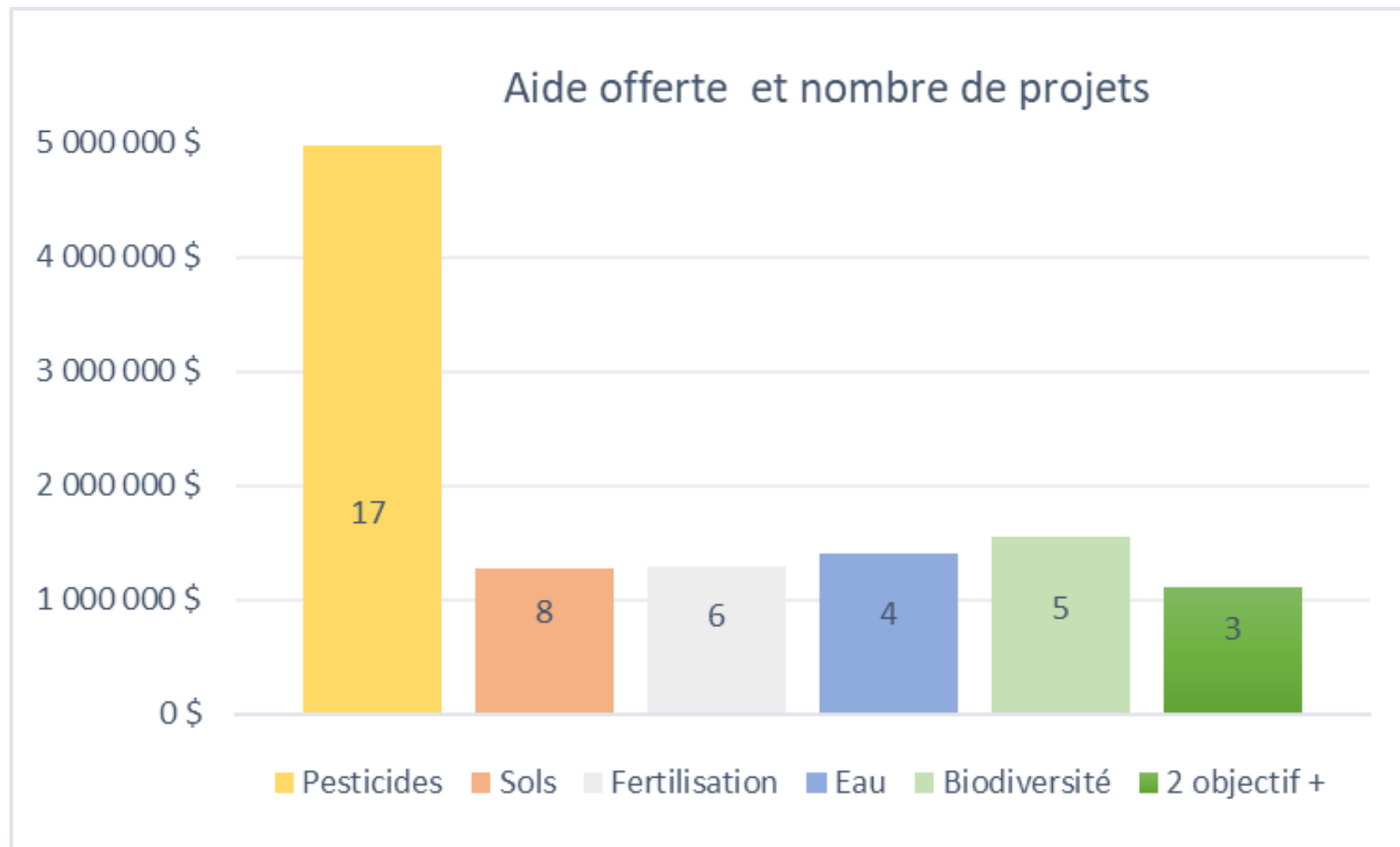
Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale-Côte Nord
Centre-du-Québec
Estrie
Chaudière-Appalaches
Gaspésie-Les Îles
Lanaudière
Mauricie
Montérégie
Outaouais-Laurentides
Saguenay-Lac-Saint-Jean

AUTRES PARTENAIRES

Coordination des services-conseils
Institut de technologie agroalimentaire du Québec
Équiterre
Financière agricole du Québec
Ordre de agronomes du Québec
Réseau québécois de recherche en agriculture durable
Union des producteurs agricoles

Plan de mise en œuvre du PAD 2021-2025

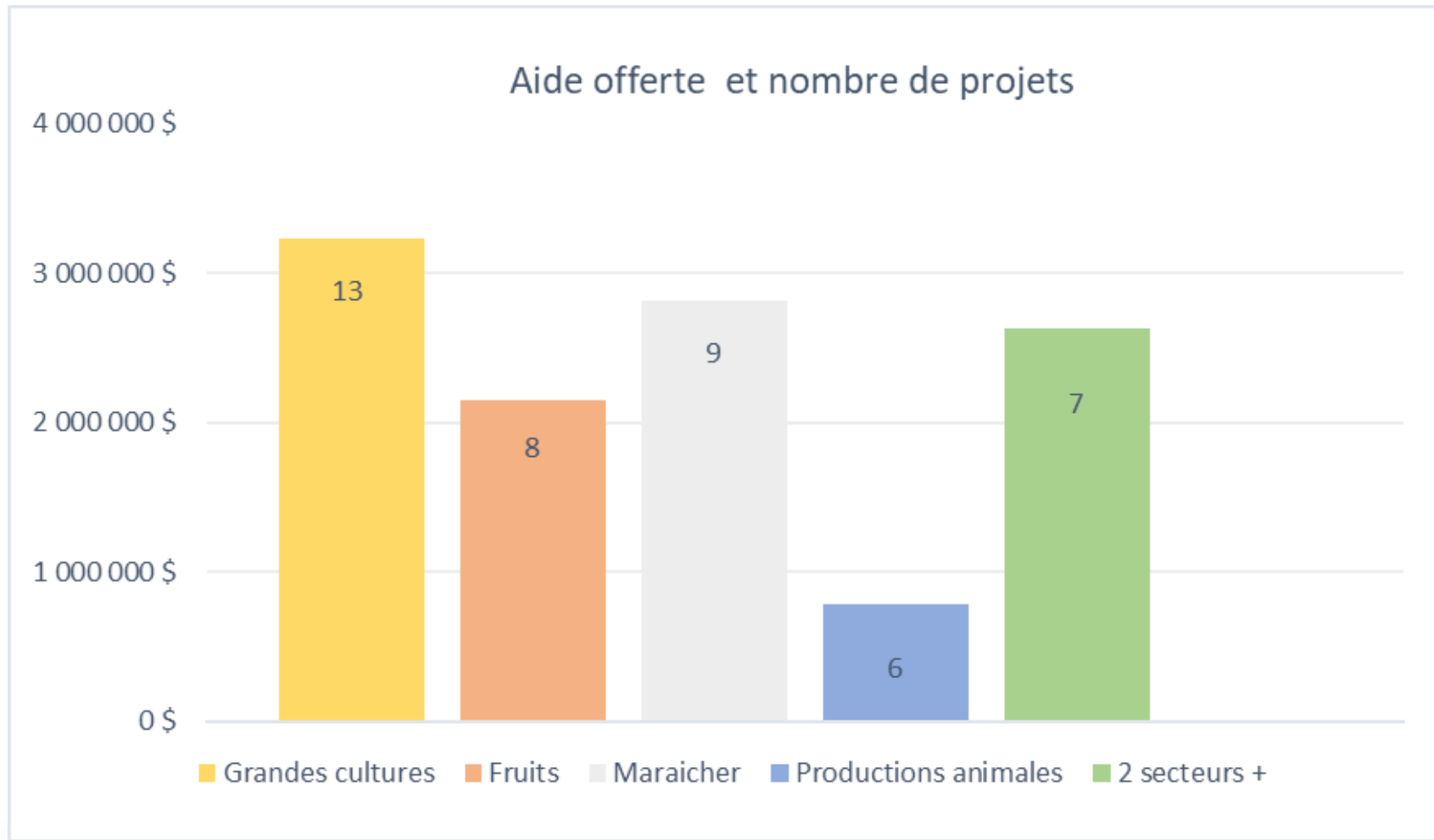
Par objectif



Mise en garde: données préliminaires – bilan attendu au printemps 2025

Plan de mise en œuvre du PAD 2021-2025

Par secteur



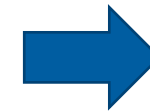
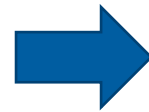
Mise en garde: données préliminaires – bilan attendu au printemps 2025



13 plans d'action régionaux

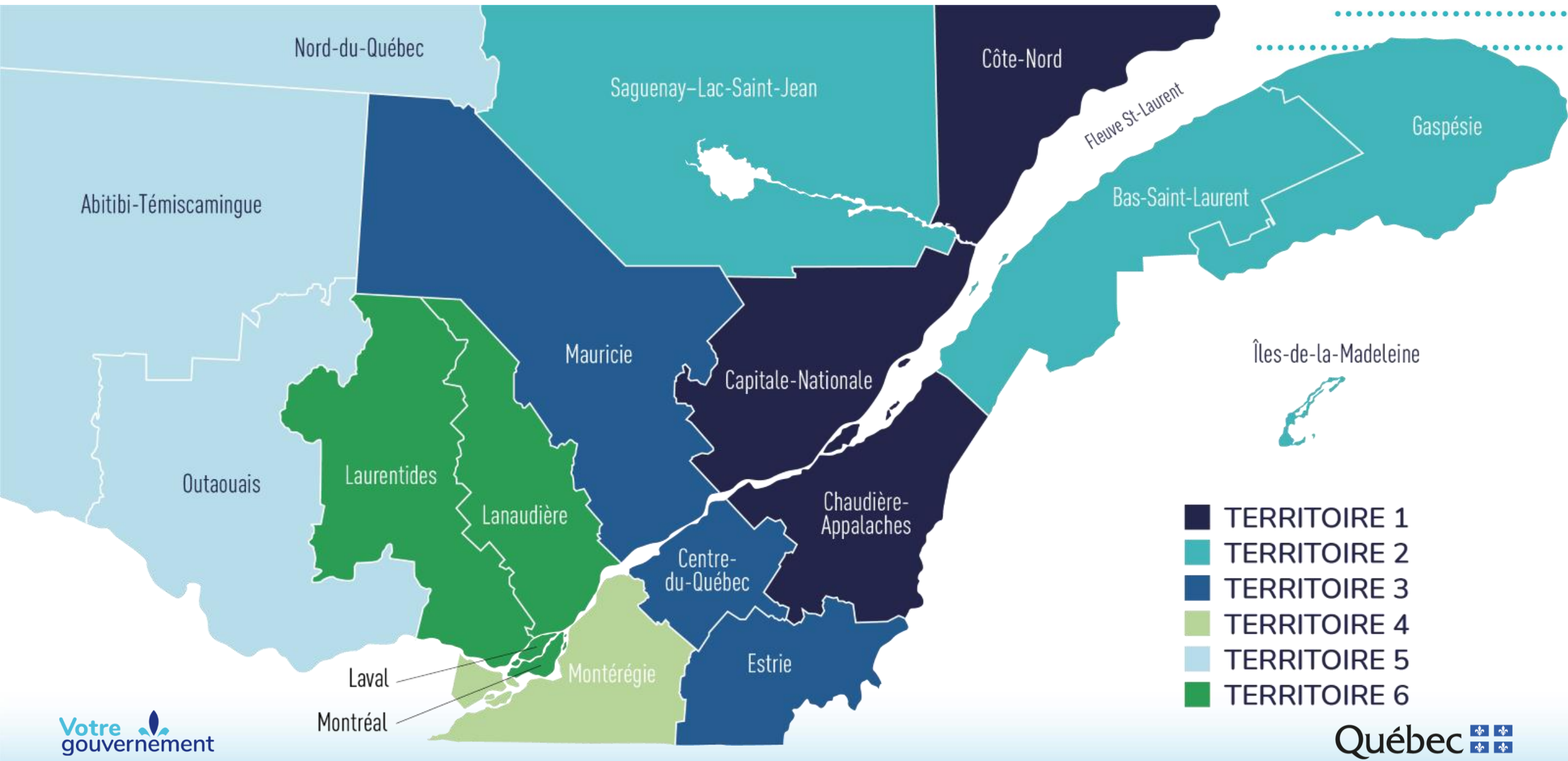
80 actions prioritaires identifiées qui tiennent compte des réalités régionales

Élaborés avec les partenaires régionaux



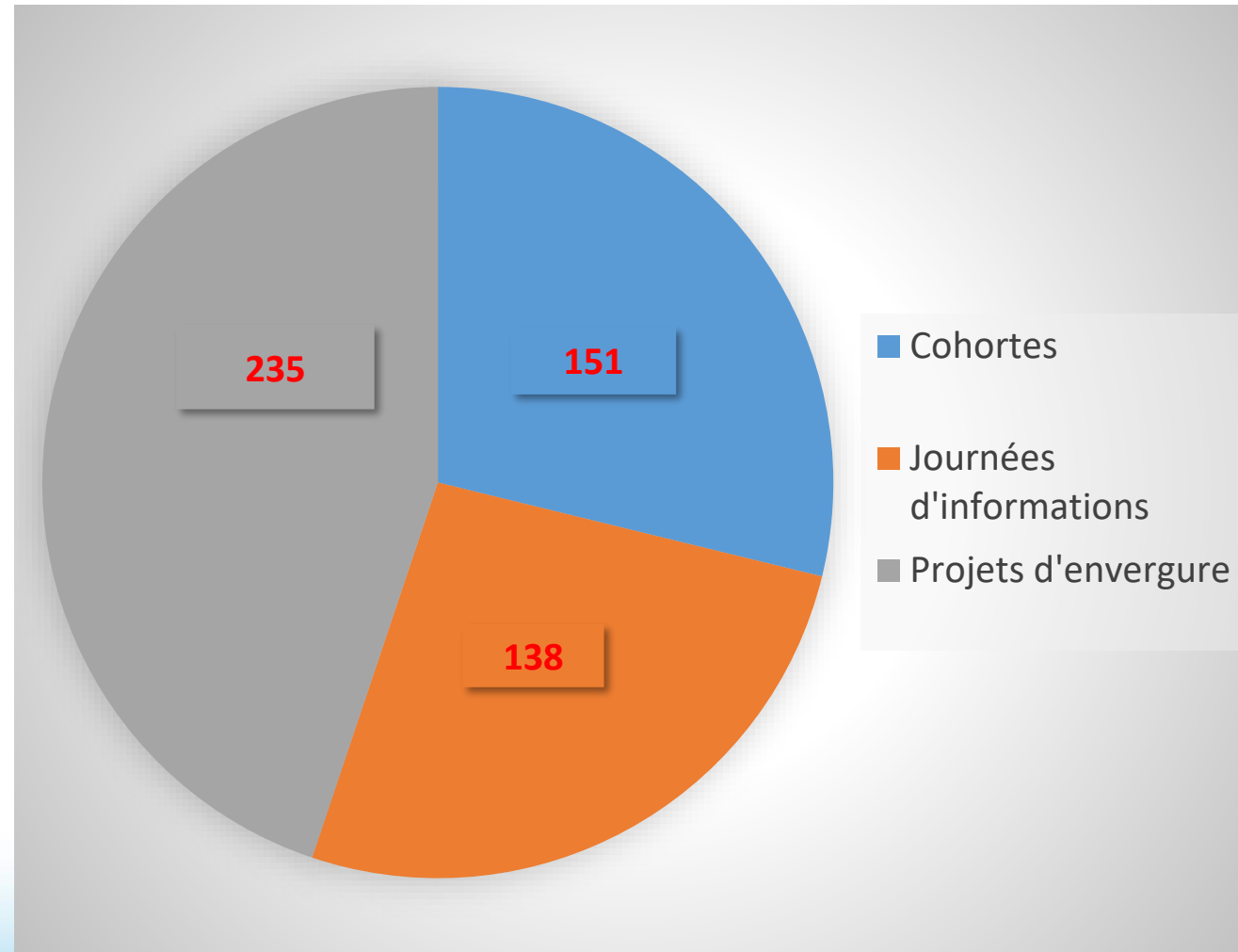
524 projets
Plus de 180 partenaires
18 M\$

Plus de 180 partenaires mobilisés





524 projets régionaux de transfert de connaissances





AGIR, POUR UNE
AGRICULTURE
DURABLE

PLAN 2020-2030

PLANS D'ACTION
RÉGIONAUX 2021-2025



Votre
gouvernement

Québec



JOIGNEZ-VOUS À UNE COHORTE
RÉGIONALE POUR AMÉLIORER
VOS PRATIQUES AGRICOLES!

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a annoncé, à l'automne 2020, le lancement du Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD). Ce plan met les producteurs et les productrices au cœur de l'action grâce à des mesures destinées à appuyer les entreprises dans l'amélioration de leur performance agroenvironnementale. L'une des mesures phares du PAD est la création de cohortes régionales.

Qu'est-ce qu'une cohorte régionale?

C'est un groupe composé de 5 à 15 entreprises agricoles qui souhaitent améliorer leurs pratiques agroenvironnementales. Il est coordonné par au moins une personne responsable. Une cohorte mise sur le réseautage et le codéveloppement des entreprises. Elle permet aux producteurs et aux productrices de partager leurs expériences et d'apprendre des succès et des erreurs des autres membres, mais aussi d'aller chercher des connaissances adaptées à leurs besoins techniques en agroenvironnement. Participer à une cohorte représente un précieux investissement en temps pour acquérir une expertise en agriculture durable.

Chaque cohorte s'engage à :

- > tenir un nombre minimal de trois rencontres de réseautage par année pour favoriser l'échange et le partage d'expériences entre les entreprises membres de la cohorte et le promoteur;
- > organiser deux activités de transfert de connaissances annuelles telles que des conférences, des formations, des journées aux champs ou des démonstrations à la ferme;
- > encourager les entreprises participantes à mettre en œuvre au moins une nouvelle pratique agroenvironnementale à la ferme et à présenter les résultats aux membres du groupe.

Aide financière et soutien du MAPAQ

Une aide financière, dans le cadre du sous-volet 2.2 du programme Prime-Vert, est offerte pour le recrutement, la planification, l'animation, les activités de réseautage, le suivi des entreprises, les activités de transfert de connaissances et le bilan annuel.

Toutes les activités doivent être en lien direct avec les objectifs du PAD :

- > réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement;
- > améliorer la santé et la conservation des sols;
- > améliorer la gestion des matières fertilisantes;
- > optimiser la gestion de l'eau;
- > améliorer la biodiversité.

Comment participer à une cohorte?

Pour vous joindre à une cohorte, communiquez dès maintenant avec votre conseiller en agroenvironnement du MAPAQ. Son rôle est d'assurer la coordination régionale des cohortes et de favoriser leur réseautage. Il collabore aussi aux activités de transfert de connaissances et à la diffusion de l'information auprès des entreprises.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES COHORTES RÉGIONALES ET LE PROGRAMME PRIME-VERT, CONSULTEZ LA PAGE WEB QUEBEC.CA/PRIME-VERT.



Votre
gouvernement

Québec



Cohortes régionales par objectif

Objectif	Total
1. Pesticides	15
2. Santé et conservation des sols	48
3. Mat. Fertilisantes	12
4. Gestion de l'eau	4
5. Biodiversité	2
Plusieurs objectifs	1
Total	82

Mise en garde: données préliminaires au 31 mars 2024 – bilan attendu au printemps 2025



Améliorer la santé
et la conservation
des sols



Réduire l'usage et
les risques des pesticides
pour l'environnement
et la santé



Améliorer la gestion des
matières fertilisantes



Améliorer
la biodiversité



Améliorer la santé
et la conservation
des sols

Activités de transfert en santé des sols - 917 participants	
Territoire	Total
T1	5
T2	3
T3	2
T4	5
T5	2
T6	3
Total	20

Caravanes spécifiques / séances de formation - 491 participants	
Territoire	Total
T1	
T2	
T3	8
T4	5
T5	
T6	2
Total	15

Données de 2023



Lancé en février 2023

Développement et mise en œuvre d'un parcours structuré de formation continue en agroenvironnement, par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), de concert avec les acteurs concernés



Améliorer la biodiversité (6)



Améliorer la gestion des matières fertilisantes (4)



Améliorer la santé et la conservation des sols (14)



Aspects agroéconomiques (1)



Interventions climatiques agricoles (1)



Numérisation des entreprises agricoles (4)



Optimiser la gestion de l'eau (3)



Réduire l'usage des pesticides (13)

Partenaires Formations

Formation collégiale



Formation professionnelle



Recherche / Transfert



Producteurs





Objectifs de l'approche

- Engager les entreprises dans des résultats agroenvironnementaux concrets et mesurables
 - Amener de nouvelles entreprises à bénéficier de services-conseils en agroenvironnement
 - Donner de la latitude aux conseillers dans l'offre de services-conseils agroenvironnementaux
 - Simplification administrative
-
- 2022 : Bonification de l'enveloppe, thématique agroenvironnementale, 138 entreprises participantes
 - [PSC 2023-2028](#).

Publication du plan en juin 2022

Orientations :






- Améliorer et augmenter les habitats des pollinisateurs
- Protéger les pollinisateurs des expositions aux pesticides
- Augmenter les connaissances sur les pollinisateurs au Québec
- Développer des outils pour favoriser la mise en œuvre du plan

13 projets (1,26 M\$)



Suivi des indicateurs

5 OBJECTIFS ET 8 INDICATEURS CLÉS

OBJECTIFS	INDICATEURS et cibles d'ici l'année 2030
 1. Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement	<p>1.1 Réduction de 500 000 kilogrammes de pesticides de synthèse vendus</p> <p>1.2 Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement</p>
 2. Améliorer la santé et la conservation des sols	<p>2.1 75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures</p> <p>2.2 85 % des sols agricoles auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus</p>
 3. Améliorer la gestion des matières fertilisantes	<p>3.1 Réduction de 15 % des apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture</p>
 4. Optimiser la gestion de l'eau	<p>4.1 Amélioration de l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités</p> <p>4.2 Réduction de 15 % de la concentration en phosphore total des cours d'eau</p>
 5. Améliorer la biodiversité	<p>5.1 Doubler les superficies agricoles aménagées (bandes riveraines élargies et haies brise-vent) favorables à la biodiversité</p>



À VENIR



Plan de mise en œuvre 2025-2030

- Bilan 2021-2025 – printemps 2025
- Suivi des indicateurs – printemps 2025
- Renouvellement du cadre budgétaire du PAD – printemps 2025
- **PMO 2025-2030 – été 2025**
 - Mesures phares
 - Objectifs du PAD / indicateurs
 - Thématiques complémentaires
 - Politique bioalimentaire



L'Union
des producteurs
agricoles

Québec 

Portrait des pratiques d'agriculture durable des fermes du Québec



ENSEMBLE
POUR NOURRIr
ET FAIRE GRANDir LE QUÉBEC

Projet financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

OBJECTIFS

- **Présenter l'adoption de pratiques d'agriculture durable** promues dans le cadre du Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD) et de son plan de mise en œuvre 2021-2024
 - **En 2022**, soit au début de la mise en œuvre du PAD et de l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales (RPA)
 - À l'échelle de la **province**, des **régions** et des **secteurs de production**
- Être en mesure d'**effectuer une analyse comparative** de la progression de l'adoption des pratiques d'agriculture durable au Québec **à travers le temps**
- **Outiller l'ensemble des intervenants** du milieu afin qu'ils puissent cibler les actions à mettre en œuvre pour contribuer à l'atteinte des objectifs du PAD



PUBLICATION





QUELQUES PROJETS / INITIATIVES



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (1,27 M\$) Vincent Poirier (UQAT) – 11 chercheurs, 2022 - 2026

Objectifs :

- Faire l'état des lieux de services écosystémiques rendus par les grandes cultures biologiques au regard d'autres usage des terres;
- Optimiser les services rendus et la lutte aux adventices en production de blé biologique;
- Remettre en culture une friche herbacée pour y produire des grandes cultures biologiques selon différents modèles agricoles et agroforestiers;
- Déterminer la valeur économique des services rendus, les coûts de production et les marges de profit des usages et pratiques testées;
- Mettre en valeur les données massives recueillies en les partageant avec des bases de données existantes.

Coopérative québécoise d'agriculture biologique (Agrobio)

Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+)

391 407 \$ - 2022-2025 – Lanaudière, Montérégie, Centre-du-Québec et SLSJ

Objectifs :

- Promouvoir les pratiques favorables à la biodiversité sur les entreprises en grandes cultures;
- Faire rayonner des entreprises modèles mettant en œuvre les pratiques favorisant la biodiversité;
- Offrir un soutien et une formation pour mieux accompagner les producteurs dans la planification et la mise en place d'aménagements de biodiversité.



Geoffroy Ménard menard.geoffroy@cegepvicto.ca

Organisme de bassin versant de la Côte-du-Sud (CA)

98 818 \$ - 2022-2025

L'objectif est d'améliorer la biodiversité et la matière organique des sols, vulnérables aux changements climatiques, grâce à la mise en place d'une communauté de pratiques en milieu agricole pour un meilleur partage des connaissances.



Vincent Fluet, agr.

21 448 \$ - 2022-2023

Réseautage, codéveloppement et formation sur les pratiques durables en production maraîchère chez 10 entreprises réparties dans les 5 MRC d'Abitibi-Témiscamingue.

3 réseautages (établir des objectifs communs, visiter une entreprise, échanger sur les essais à la ferme);

2 webinaires sur la gestion de l'eau;

2 séances de formation sur la biodiversité du sol.



Bureau d'écologie appliqué (CA)

9 800 \$ - 2023

Les coulées agricoles sont des secteurs difficilement cultivables et intéressants à mettre en valeur au niveau de la biodiversité. 20 essences d'arbres et d'arbustes ont été utilisées. Le projet est appuyé par le programme Alus CA, qui vise à encourager les entreprises agricoles à adopter des pratiques agroenvironnementales.



Sophie Pouliot CROB

Groupe ProConseil

299 953 \$ - 2023-2025



Développer et mettre en œuvre une offre de formation à l'intention des intervenants agricoles du Québec sur la lutte contre les changements climatiques en agriculture grâce à l'agroforesterie.

Multitude de modules indépendants présentés en format variés (formation en salle, étude de cas en groupe, webinaires, journées terrain, mentorat individuel et collectif, etc.

L'objectif est d'améliorer l'offre de services-conseils en AF au Québec afin que les aménagements soient valorisés à leur plein potentiel et remplissent les objectifs des producteurs.

[Premier webinaire](#)

AGIR, POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

PLAN 2020-2030



MERCI